



**SYNDICAT MIXTE
BAIE DE SOMME – GRAND LITTORAL PICARD**
*Réunion du Comité Syndical
du 16 mai 2014*

RELEVÉ DE DECISIONS

Elections



Le Comité Syndical s'est réuni le 16 mai 2014, Salle Orsay à l'Hôtel Restaurant du Cap Hornu sous la présidence de Madame Marthe SUEUR, doyenne d'âge, et a procédé à l'élection du Président.

Monsieur Jean-Claude BUISINE a été élu Président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard et a ensuite présidé le Comité Syndical.

ASSISTAIENT A CETTE REUNION :

Membres titulaires

Représentants du Département de la Somme

- Monsieur Jean-Claude BUISINE
- Monsieur Christian MANABLE
- Monsieur Claude JACOB
- Monsieur Bernard DAVERGNE
- Monsieur Pascal DEMARTHE
- Monsieur Gilbert MATHON
- Monsieur Nicolas LOTTIN
- Monsieur René LOGNON
- Monsieur Francis LEC
- Monsieur Dominique PROYART
- Madame Catherine QUIGNON LE TYRANT

Représentants des Communes

- Monsieur Michel BOUTIN
- Monsieur Alain HENOCQUE
- Monsieur Alain BAILLET
- Monsieur François BIZET
- Monsieur Emile RIQUET
- Monsieur Emmanuel MAQUET
- Madame Nicole BOUTARD
- Monsieur Jean-Marie MACHAT
- Monsieur Jean-Paul LECOMTE
- Monsieur Marc VOLANT
- Madame Marthe SUEUR
- Madame Jeanine BOURGAU

Membres suppléants

Représentant du Département de la Somme

Représentant des Communes

- Monsieur Thierry LECLERCQ
- Monsieur Gérald RENARD
- Madame Florence LECLERCQ
- Monsieur Christian MONGOUR
- Monsieur Bernard LEFEBVRE
- Monsieur Francis GOUESBIER
- Monsieur Laurent PRUVOT KURKOWSKI

Participaient également à cette réunion :

- Monsieur Régis DELANNOY
- Madame Maud BEREZIG
- Monsieur Bruno DROZ BARTHOLET
- Monsieur Thierry BIZET
- Monsieur Pierre de LIMERVILLE
- Monsieur Dominique CASTELEYN
- Monsieur Matthieu BLIN
- Madame Valérie MONFLIER

ABSENTS EXCUSES :

Représentants du Département de la Somme

- Monsieur Daniel DESTRUEL

Représentants des Communes

- Monsieur Bernard DUCROCQ
- Monsieur Jean GORRIEZ
- Monsieur Raynald BOULENGER
- Monsieur Stéphane HAUSSOULIER
- Monsieur Jean DOMITILE
- Monsieur Jean-Yves BLONDIN

ELECTIONS



Suite aux élections municipales en dates des 23 et 30 mars 2014, les Communes Littorales ont désigné les 18 membres titulaires et suppléants appelés à siéger au sein du Comité Syndical.

Le Comité Syndical a procédé à de nouvelles élections pour le Président, les Vice-Présidents et les membres du Bureau, la Commission d'Appel d'Offres et de Délégation de Service Public, ainsi que la désignation des membres du jury de concours de la maîtrise d'œuvre pour le développement de la Maison de la Baie de Somme, l'ensemble des désignations du Syndicat Mixte au sein des différents organismes dans lesquels il est représenté ainsi que celles au sein des commissions :

- aménagement
- environnement et gestion des espaces naturels
- ressources humaines et moyens
- finances

Conformément à l'article 11 des Statuts du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard, ces dispositions sont régies par le Code Général des Collectivités Territoriales.

Election du Président

L'élection du Président est régie par les articles L 2122-7, L 2122-8, L 2122-10, L 5211-1, L 5211-2, L 5211-8, L 5711-1 et L 5721-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'administration du Syndicat Mixte est assurée par un Comité Syndical composé de 30 délégués titulaires et 30 suppléants :

- 12 délégués représentant le Département de la Somme,
- 18 délégués représentant les communes adhérentes.

Chaque délégué représentant le Département de la Somme est porteur de deux voix.

Conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard « *le Comité Syndical procède à l'élection du Président à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour, au scrutin secret* ».

Madame Marthe SUEUR doyenne de la séance préside la séance du Comité Syndical.

Monsieur Christian MANABLE, Président du Conseil général de la Somme propose la candidature de Monsieur Jean-Claude BUISINE au poste de Président.

Monsieur Jean-Claude BUISINE expose les raisons pour lesquelles il présente sa candidature.

Il souhaite poursuivre les actions déjà entreprises depuis 2008, qui ont été soutenues par le Conseil général de la Somme y compris sur les opérations nouvelles.

La nouvelle mandature a également obtenu la labellisation Grand Site, ce qui a permis d'avoir plus de visiteurs sur la Côte Picarde mais surtout de renforcer notre reconnaissance nationale et internationale.

Le contrôle que le Syndicat Mixte a eu de la Chambre Régionale des Comptes a permis de constater une amélioration depuis le redressement de 2008.

Aujourd'hui, il y a des enjeux importants concernant la prévention des risques (PAPI, PPRN, Ault Le Moulinet, la fin des 24 épis, sécurité des biens et des personnes) que je souhaite voir aboutir.

En matière de gestion du personnel, le Syndicat Mixte a mis en place, les représentations du personnel dès 2009, avec une gestion du personnel très compliquée entre les agents de la Fonction Publique Territoriale et les salariés de droits privés.

Par ailleurs, les sites de Destination Baie de Somme qui ont connu des difficultés en raison du mauvais temps, ont vu, en ce début d'année, leur chiffre d'Affaires augmenter de 20 à 30 %.

Enfin, je souhaite pouvoir participer à l'évolution territoriale de la Picardie Maritime tout en préservant les emplois, et continuer à travailler avec le Conseil général de la Somme, les communes du Grand Site.

Madame Marthe SUEUR demande s'il y a d'autres candidats au poste de Président ?

Monsieur Emmanuel MAQUET présente sa candidature au poste de Président et expose les raisons pour lesquelles il se présente.

Monsieur MAQUET souhaite continuer à participer à l'aménagement de la Côte Picarde et de la Baie de Somme en ayant un rôle plus prépondérant.

Il ajoute également qu'une de ses missions serait de remettre de l'ordre au sein du Syndicat Mixte et des sites de la régie Destination Baie de Somme, y compris dans le cadre de la gestion du personnel.

Il fait le constat qu'il existe beaucoup de trop de structures territoriales et souhaite participer à leur évolution voire à leur mutualisation.

Monsieur Emmanuel MAQUET est désigné secrétaire de séance et Monsieur Gérald RENARD est désigné assesseur.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

. Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	39
. Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante dans lesquels les votants se sont faits connaître :	0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 39

. Majorité absolue :	20
----------------------	----

a obtenu :

- M. Jean-Claude BUISINE	32 voix
- M. Emmanuel MAQUET	7 voix

Monsieur Jean-Claude BUISINE a été élu Président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard.

Après cette élection, Monsieur Jean-Claude BUISINE a présidé la réunion du Comité Syndical.

Election des Vice-Présidents



En application des dispositions de l'article 11 des statuts du Syndicat Mixte « *le Comité Syndical procède également à l'élection des Vice-Présidents ainsi que des membres composant le Bureau* ».

Conformément au Règlement Intérieur, le nombre de Vice-Présidents est fixé à quatre. Ils sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue.

Monsieur Emmanuel MAQUET est désigné secrétaire de séance et Monsieur Gérard RENARD est désigné assesseur.

Le Président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard propose la candidature de Monsieur Claude JACOB au poste de 1^{er} Vice-Président en charge de la Commission "Environnement et gestion des espaces naturels", de Monsieur Marc VOLANT au poste de 2^{ème} Vice-Président en charge de la Commission "Aménagement", de Monsieur Alain HENOCQUE au poste de 3^{ème} Vice-Président en charge de la Commission "Ressources Humaines et Moyens" et de Monsieur Gilbert MATHON au poste de 4^{ème} Vice-Président en charge de la Commission "Finances".

Il interroge l'assemblée pour savoir si d'autres élus souhaitent être candidat. Aucun autre candidat ne se présente.

ELECTION DU 1^{er} VICE-PRESIDENT

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

. Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	39
. Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante dans lesquels les votants se sont faits connaître :	1
reste pour le nombre de suffrages exprimés :	38
. Majorité absolue :	20
a obtenu :	
- M. Claude JACOB	38 voix

Monsieur Claude JACOB a été élu 1^{er} Vice-Président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard, en charge de la Commission "Environnement et gestion des espaces naturels".

ELECTION DU 2^{ème} VICE-PRESIDENT

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

. Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	39
---	----

. Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante dans lesquels les votants se sont faits connaître : 0

reste pour le nombre de suffrages exprimés : 39

. Majorité absolue : 20

a obtenu :

- M. Marc VOLANT 39 voix

Monsieur Marc VOLANT a été élu 2^{ème} Vice-Président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard, en charge de la Commission "Aménagement".

ELECTION DU 3^{ème} VICE-PRESIDENT

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

. Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 39

. Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante dans lesquels les votants se sont faits connaître : 0

reste pour le nombre de suffrages exprimés : 39

. Majorité absolue : 20

a obtenu :

- M. Alain HENOCQUE 39 voix

Monsieur Alain HENOCQUE a été élu 3^{ème} Vice-Président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard, en charge de la Commission "Ressources Humaines et Moyens".

ELECTION DU 4^{ème} VICE-PRESIDENT

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

. Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 39

. Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante dans lesquels les votants se sont faits connaître : 1

reste pour le nombre de suffrages exprimés : 38

. Majorité absolue : 20

a obtenu :

- Monsieur Gilbert MATHON 38 voix

Monsieur Gilbert MATHON a été élu 4^{ème} Vice-Président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard, en charge de la Commission "Finances".

Election des Membres du Bureau



Conformément aux dispositions de l'Article 12 du Règlement Intérieur « *le Bureau est composé du Président, des quatre Vice-Présidents et de quatre membres du Comité Syndical* ».

L'élection doit se faire au scrutin secret et à la majorité absolue.

Monsieur Emmanuel MAQUET est désigné secrétaire de séance et Monsieur Gérard RENARD est désigné assesseur.

Le Président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard propose la candidature de Monsieur Jean GORRIEZ, Monsieur Jean-Paul LECOMTE, Monsieur Bernard DAVERGNE, Monsieur Nicolas LOTTIN en tant que membres du Bureau.

Il interroge l'assemblée pour savoir si d'autres élus souhaitent être candidat. Aucun autre candidat ne se présente.

Election de Monsieur Jean GORRIEZ

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

. Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	39
. Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante dans lesquels les votants se sont faits connaître :	0
reste pour le nombre de suffrages exprimés :	39
. Majorité absolue :	20
a obtenu :	
- Monsieur Jean GORRIEZ	39 voix

Monsieur Jean GORRIEZ a été élu membre du Bureau du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard.

Election de Monsieur Jean-Paul LECOMTE

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

. Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	39
. Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante dans lesquels les votants se sont faits connaître :	0

reste pour le nombre de suffrages exprimés : 39

. Majorité absolue : 20

a obtenu :

- Monsieur Jean-Paul LECOMTE 39 voix

Monsieur Jean-Paul LECOMTE a été élu membre du Bureau du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard.

Election de Monsieur Bernard DAVERGNE

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

. Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 39

. Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante dans lesquels les votants se sont faits connaître : 0

reste pour le nombre de suffrages exprimés : 39

. Majorité absolue : 20

a obtenu :

- Monsieur Bernard DAVERGNE 39 voix

Monsieur Bernard DAVERGNE a été élu membre du Bureau du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard.

Election de Monsieur Nicolas LOTTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

. Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 39

. Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante dans lesquels les votants se sont faits connaître : 0

reste pour le nombre de suffrages exprimés : 39

. Majorité absolue : 20

a obtenu :

- M. Nicolas LOTTIN 39 voix

Monsieur Nicolas LOTTIN a été élu membre du Bureau du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard.

Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres et de Délégation de Service Public



Conformément aux dispositions des articles 22 du Code des Marchés Publics et L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, « *la Commission d'Ouverture des Plis et de Délégation de Service Public doit être composée du Président ou son Représentant et de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus au sein de l'Assemblée Délibérante de la collectivité à la représentation proportionnelle au plus fort reste* ».

Monsieur Emmanuel MAQUET est désigné secrétaire de séance et Monsieur Gérard RENARD est désigné assesseur.

Le Président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard propose une liste de cinq membres titulaires (Monsieur Gilbert MATHON, Monsieur Emile RIQUET, Monsieur Alain BAILLET, Monsieur Marc VOLANT, Monsieur Claude JACOB) et cinq membres suppléants (Monsieur Jean GORRIEZ, Monsieur Jean-Paul LECOMTE, Monsieur Nicolas LOTTIN, Monsieur Pascal DEMARTHE, Monsieur Jean DOMITILE).

Il interroge l'assemblée pour savoir si d'autres élus souhaitent être candidat. Aucun autre candidat ne se présente.

Il établit la liste des cinq titulaires et cinq suppléants proposés et fait procéder au vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

. Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 39

. Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante dans lesquels les votants se sont faits connaître : 0

reste pour le nombre de suffrages exprimés : 39

Après le vote de l'assemblée délibérante, à l'unanimité, la Commission d'Appel d'Offres et de Délégation de Service Public est composée de la façon suivante :

Membres titulaires :

Monsieur Gilbert MATHON

Monsieur Emile RIQUET

Monsieur Alain BAILLET

Monsieur Marc VOLANT

Monsieur Claude JACOB

Membres suppléants :

Monsieur Jean GORRIEZ
Monsieur Jean-Paul LECOMTE
Monsieur Nicolas LOTTIN
Monsieur Pascal DEMARTHE
Monsieur Jean DOMITILE

Election des membres du jury de concours de la maîtrise d'œuvre pour le développement de la Maison de la Baie de Somme

Conformément à l'article 24 du Code des Marchés Publics et afin de procéder au concours de maîtrise d'œuvre du présent projet, je vous propose que le jury soit composé de la manière suivante :

- **Le Président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard**
- Monsieur Jean-Claude BUISINE
- **5 élus du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard**
- Monsieur Claude JACOB
- Monsieur Jean GORRIEZ
- Monsieur Nicolas LOTTIN
- Monsieur Jean-Paul LECOMTE
- Monsieur Jean-Yves BLONDIN

- **3 personnalités compétentes**
 - *Le ou La Responsable d'Exploitation de la Maison de la Baie de Somme ou son représentant,*
 - *Monsieur François BERGEZ - Directeur de Somme Tourisme ou son représentant,*
 - *Monsieur Bertrand MORVILLIERS – Attaché de conservation du patrimoine CPIE Vallée de l'Orne ou son représentant,*

 - **4 Maîtres d'œuvre**
 - *Monsieur Grégory VILLAIN directeur du CAUE de la Somme ou son représentant,*
 - *Monsieur Raphaël GRANDIDIER Architecte E.U.R.L ou son représentant,*
 - *Monsieur Jérôme THOMAS, Architecte Paysagiste Agence Paysages ou son représentant,*
 - *Monsieur STOOP, CAUE de l'Aisne ou son représentant.*

- **Personnalités à voix consultatives**

Tous les membres du jury ont voix délibératives (à l'exception des personnalités à voix consultatives). Le quorum est atteint lorsque plus de la moitié des membres à voix délibérative est présente. La voix du Président est prépondérante en cas de partage égal des voix. Le jury examine et formule un avis motivé sur l'ensemble des candidatures puis évalue les prestations rendues anonymes des candidats admis à concourir, en vérifie la conformité, propose un classement fondé sur les critères indiqués dans l'avis d'appel public à la concurrence et formule un avis motivé.

Les prestations remises par les candidats seront analysées puis présentées au jury par un comité technique formé de la manière suivante :

- Gaëlle SCHAUNER, Directrice - Service Aménagement, Syndicat Mixte,

- Benoît MARSAL, chef de projet - Service Aménagement, Syndicat Mixte,
- Antoine JACQUEMART, chef de projet architecte – Service Aménagement, Syndicat Mixte,
- Monsieur Bruno DALLE, Directeur du Développement Economique et de l'Emploi, Conseil général de la Somme.

Ce comité technique sera accompagné d'un prestataire en Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

Le jury pourra inviter les candidats admis à concourir à répondre aux questions consignées dans le procès-verbal d'examen des prestations afin de clarifier tel ou tel aspect du projet.

Après le vote de l'assemblée délibérante, les membres du jury de concours de la maîtrise d'œuvre pour le développement de la Maison de la Baie de Somme, sont les suivants :

- **Le Président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard**
- Monsieur Jean-Claude BUISINE
- **5 élus du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard**
- Monsieur Claude JACOB
- Monsieur Jean GORRIEZ
- Monsieur Nicolas LOTTIN
- Monsieur Jean-Paul LECOMTE
- Monsieur Jean-Yves BLONDIN

- **3 personnalités compétentes**
- *Le ou La Responsable d'Exploitation de la Maison de la Baie de Somme ou son représentant,*
- *Monsieur François BERGEZ - Directeur de Somme Tourisme ou son représentant,*
- *Monsieur Bertrand MORVILLIERS – Attaché de conservation du patrimoine CPIE Vallée de l'Orne ou son représentant,*

- **4 Maîtres d'œuvre**
- *Monsieur Grégory VILLAIN directeur du CAUE de la Somme ou son représentant,*
- *Monsieur Raphaël GRANDIDIER Architecte E.U.R.L ou son représentant,*
- *Monsieur Jérôme THOMAS, Architecte Paysagiste Agence Paysages ou son représentant,*
- *Monsieur STOOP, CAUE de l'Aisne ou son représentant.*

- **Personnalités à voix consultatives**

Tous les membres du jury ont voix délibératives (à l'exception des personnalités à voix consultatives). Le quorum est atteint lorsque plus de la moitié des membres à voix délibérative est présente. La voix du Président est prépondérante en cas de partage égal des voix. Le jury examine et formule un avis motivé sur l'ensemble des candidatures puis évalue les prestations rendues anonymes des candidats admis à concourir, en vérifie la conformité, propose un classement fondé sur les critères indiqués dans l'avis d'appel public à la concurrence et formule un avis motivé.

Les prestations remises par les candidats seront analysées puis présentées au jury par un comité technique formé de la manière suivante :

- Gaëlle SCHAUNER, Directrice - Service Aménagement, Syndicat Mixte,
- Benoît MARSAL, chef de projet - Service Aménagement, Syndicat Mixte,
- Antoine JACQUEMART, chef de projet architecte – Service Aménagement, Syndicat Mixte,
- Monsieur Bruno DALLE, Directeur du Développement Economique et de l'Emploi, Conseil général de la Somme

Représentation du Syndicat Mixte au sein des différents organismes où siège le Syndicat Mixte



Le Syndicat Mixte est membre des organismes suivants :

- l'Association Rivages de France,
- le Comité Régional Trame Verte et Bleue
- l'Association des Réseaux des Grands Sites de France,
- Le Syndicat Mixte de la Côte d'Opale (membre associé),
- La Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture,
- Baie de Somme – 3 Vallées – Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Baie de Somme
- L'Association Pôle d'Excellence Rurale Littoral Emergent (PERLE),
- Le Comité de Pilotage et de suivi Natura 2000 sur les sites PIC 01 «Estuaires et Littoral Picard» et PIC 02 « Marais arrières-littoraux Picard» (ZPS – ZCS) »
- La Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature,
- Le Conseil de développement du Pays Interrégional Bresles-Yères,
- La Commission Locale de l'Eau,
- Le Conseil de gestion du Parc Naturel Marin des estuaires picards et de la mer d'Opale
- Les organismes gestionnaires des Réserves Naturelles de la Baie de Canche et de la Baie de Somme,
- Le Centre Européen de Prévention du Risque Inondation,
- L'Association Nationale des Elus du Littoral,
- L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie,
- L'Etablissement Public de Bassin /Aménagement et Valorisation du bassin de la Somme.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical a décidé, à l'unanimité de désigner :

- ***Monsieur Jean-Claude BUISINE comme titulaire et Madame Nicole BOUTARD comme suppléant pour siéger aux réunions de l'Association Rivages de France,***
- ***Monsieur Nicolas LOTTIN comme titulaire et Monsieur Jean-Paul LECOMTE comme suppléant pour siéger aux réunions du Comité Régional Trame Verte et Bleue***

- *Monsieur Jean-Claude BUISINE comme titulaire et Monsieur Gilbert MATHON comme suppléant pour siéger aux réunions de l'Association des Réseaux des Grands Sites de France,*
- *Monsieur Alain HENOCQUE comme titulaire et Monsieur Jean-Paul LECOMTE comme suppléant pour siéger aux réunions du Syndicat Mixte de la Côte d'Opale (membre associé), nouvellement dénommé « Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale)*
- *Monsieur Bernard DUCROCQ comme titulaire et Monsieur Marc VOLANT comme suppléant pour siéger aux réunions de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture,*
- *Monsieur Jean-Claude BUISINE comme titulaire et Monsieur Alain BAILLET comme suppléant pour siéger aux réunions de Baie de Somme – 3 Vallées – Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Baie de Somme*
- *Monsieur Claude JACOB comme titulaire et Monsieur Nicolas LOTTIN comme suppléant pour siéger aux réunions de l'Association Pôle d'Excellence Rurale Littoral Emergent (PERLE),*
- *Monsieur Jean-Claude BUISINE comme titulaire et Monsieur Nicolas LOTTIN comme suppléant pour siéger aux réunions du Comité de Pilotage et de suivi Natura 2000 sur les sites PIC 01 «Estuaires et Littoral Picard» et PIC 02 « Marais arrières-littoraux Picard» (ZPS – ZCS) »*
- *Monsieur Pascal DEMARTHE comme titulaire et Monsieur Gilbert MATHON comme suppléant pour siéger aux réunions de La Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature,*
- *Monsieur Alain HENOCQUE comme titulaire et Monsieur Bernard DAVERGNE comme suppléant pour siéger aux réunions du Conseil de développement du Pays Interrégional Bresles-Yères,*
- *Monsieur Gilbert MATHON comme titulaire et Monsieur Jean DOMITILE comme suppléant pour siéger aux réunions de la Commission Locale de l'Eau,*
- *Monsieur Nicolas LOTTIN comme titulaire et Monsieur Jean-Paul LECOMTE comme suppléant pour siéger aux réunions du Conseil de gestion du Parc Naturel Marin des estuaires picards et de la mer d'Opale*
- *Monsieur Nicolas LOTTIN comme titulaire et Monsieur Jean-Paul LECOMTE comme suppléant pour siéger aux réunions des organismes gestionnaires des Réserves Naturelles de la Baie de Canche et de la Baie de Somme,*
- *Monsieur Jean-Claude BUISINE comme titulaire et Monsieur Pascal DEMARTHE comme suppléant pour siéger aux réunions du Centre Européen de Prévention du Risque Inondation,*
- *Monsieur Alain BAILLET comme titulaire et Madame Marthe SUEUR comme suppléant pour siéger aux réunions de l'Association Nationale des Elus du Littoral,*
- *Madame Catherine QUIGNON LE TYRANT comme titulaire et Madame Nicole BOUTARD comme suppléant pour siéger aux réunions de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie,*
- *Monsieur Jean-Claude BUISINE comme titulaire et Monsieur Jean DOMITILE comme suppléant pour siéger aux réunions l'Etablissement Public de Bassin /Aménagement et Valorisation du bassin de la Somme*
- *Monsieur Francis LEC comme titulaire et Monsieur Michel BOUTIN comme suppléant pour siéger aux réunions de l'Association Centre Culturel de rencontre Abbaye de Saint-Riquier – Baie de Somme*

Composition des Commissions



Après en avoir délibéré, le Comité Syndical a décidé, à l'unanimité, de désigner les élus suivants pour chaque commission :

Commission « Aménagement »

Président : Monsieur Marc VOLANT

Membres :

- Monsieur Alain BAILLET
- Monsieur Michel BOUTIN
- Monsieur Bernard DAVERGNE
- Monsieur Pascal DEMARTHE
- Monsieur Jean-Paul LECOMTE
- Monsieur Christian MANABLE
- Madame Jeanine BOURGAU
- Monsieur Emmanuel MAQUET

Commission « Environnement et Gestion des Espaces Naturels »

Président : Monsieur Claude JACOB

Membres :

- Monsieur François BIZET
- Monsieur Nicolas LOTTIN
- Monsieur Jean GORRIEZ
- Monsieur Bernard DUCROCQ
- Monsieur Daniel DESTRUEL
- Monsieur Michel BOUTIN
- Monsieur Jean-Paul LECOMTE

Commission « Ressources Humaines et Moyens »

Président : Monsieur Alain HENOCQUE

Membres :

- Monsieur Stéphane BRUNEL
- Monsieur René LOGNON
- Monsieur Jean-Yves BLONDIN

- Monsieur Emile RIQUET
- Madame Catherine QUIGNON LE TYRANT

Commission « Finances »

Président : Monsieur Gilbert MATHON

Membres :

- Monsieur Dominique PROYART
- Madame Nicole BOUTARD
- Monsieur Jean-Marie MACHAT
- Madame Marthe SUEUR
- Monsieur Emmanuel MAQUET
- Monsieur Stéphane HAUSSOULIER